

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Direction Départementale des Territoires du Cher**  
**6 place de la Pyrotechnie**  
**18013 BOURGES cedex**

*Chargé de mission « projets territoriaux agriculture-environnement » : projets de territoire autour de projets de retenues de substitution pour l'irrigation et systèmes alimentaires territorialisés*

<b>N° du poste :</b> <b>Catégorie : A</b>	
<b>Cotation parcours professionnel</b> <b>postes catégorie A</b>	<b>Cotation part fonction PFR :</b> <b>Corps</b>
<b>Poste vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>La DDT propose aux collectivités une nouvelle forme d'accompagnement pour l'élaboration de projets en mettant à disposition sa connaissance des territoires, son expertise technique et les compétences de ses agents sur différentes politiques publiques.</p> <p>Deux thématiques émergent dans le département du Cher et qui nécessitent une approche collective, pluridisciplinaire et territorialisée travaillée en concertation, voire en co-construction : l'équilibre quantitatif de la ressource en eau et l'usage agricole, et l'approvisionnement en produits locaux de qualité.</p> <p>Le rôle de la DDT au nom de l'État est d'encourager ces démarches et de les accompagner.</p> <p>Sa neutralité et son caractère interministériel, en charge des politiques des ministères de l'environnement, de l'agriculture et de la cohésion des territoires la rend légitime.</p> <p><b>L'équilibre quantitatif de la ressource en eau et l'usage agricole et projets de territoires</b></p> <p>La question de la ressource en eau dans le département se pose, et avec plus d'acuité encore au vu du changement climatique : le Cher est en grande partie classé Zone de Répartition des Eaux (ZRE) signant un déséquilibre quantitatif structurel entre la ressource et les usages.</p> <p>Les projets de retenues de substitution sont des projets au long cours et qui nécessitent en amont une large concertation pour qu'ils s'inscrivent dans le cadre de projets de territoire concertés, co-construits avec l'ensemble des acteurs du territoire et intégrant des objectifs globaux d'amélioration du milieu, définis en fonction des enjeux du bassin versant.</p> <p>La récente mission du Préfet Bisch a réaffirmé l'importance de ces projets de territoire et a précisé leurs contours et leurs conditions de réussite, et de leur acceptabilité.</p> <p>La chambre d'agriculture par une motion votée lors de sa session de décembre 2018 a réaffirmé sa volonté de développer ce type de projets.</p>

	<p>Il s'agit d'accompagner cette démarche, le plus en amont possible en mobilisant un grand nombre d'acteurs dont les acteurs de l'eau, et les acteurs du territoire concerné, pour en garantir le portage le plus large possible.</p> <p><b>L'approvisionnement en produits locaux de qualité et les systèmes alimentaires territorialisés</b></p> <p>Le conseil régional Centre Val de Loire dans le cadre de ses contrats de solidarités territoriaux, incite les collectivités à travailler sur des projets de systèmes alimentaires territorialisés qui développent l'approvisionnement de la restauration collective par la production locale. Ces démarches sont très transversales car elles touchent l'agriculture, l'environnement notamment en lien avec la transition énergétique, et l'urbanisme, la planification urbaine.</p> <p>La ville de Bourges a annoncé vouloir s'engager dans cette démarche en partenariat avec la chambre d'agriculture. D'autres collectivités y réfléchissent dont Vierzon.</p> <p>En termes de contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Conseil Départemental a mis en place Agrilocal, une plate-forme de mise en relation acheteurs- Producteurs.</li> <li>- la Chambre d'agriculture déploie un plan d'action sur la filière légumes</li> <li>- les EPCI sont en train, pour la grande majorité d'entre elles, d'élaborer un PLUi, en intégrant cet enjeu de préservation d'espaces agricoles, voire d'agriculture péri-urbaine pour Bourges.</li> <li>- Enfin notons que dans le cadre d'Action Coeur de Ville, la Ville de Bourges y développe un axe agricole, notamment sur l'offre commerciale de produits alimentaires locaux en centre-ville.</li> </ul> <p>Ce poste de chargé de mission sera affecté auprès de la Direction, et travaillera en lien étroit avec le service d'économie agricole et développement rural et le service environnement et risques.</p>
<p><b>Objectifs du poste</b></p>	<p>Le chargé de mission devra accompagner les porteurs de projets dans le cadre de l'émergence de projets territoriaux, autour des réserves de substitution et des systèmes alimentaires territoriaux, en mobilisant les ressources en interne de la DDT en fonction des volets traités (agriculture, environnement, urbanisme), celles des directions régionales, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et de tout organisme compétent, en s'appuyant sur des expériences réussies.</p>
<p><b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b></p>	<p>Accompagner les porteurs de projets dans le cadre de l'émergence de projets territoriaux.</p> <p>Développer un partenariat fort avec les acteurs engagés comme la Chambre d'agriculture et les services des collectivités dont le Conseil Régional et le Conseil Départemental.</p>

	Inciter à l'émergence de projets concertés le plus en amont possible et contribuera à la mise en réseau des différents acteurs.	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction,</li> <li>- Chefs de services,</li> <li>- Services ministériels, DRAAF et DREAL, Agence de l'eau, DDCSPP, ARS,...</li> <li>- Services préfectoraux,</li> <li>- Différents partenaires (chambres consulaires,...),</li> <li>- Collectivités</li> </ul>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<p style="text-align: center;"><b>Savoirs</b></p> <p>Connaître l'essentiel des politiques publiques, notamment dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme et de l'agriculture. Connaître les organismes partenaires, leur organisation, leurs rôles et leur fonctionnement.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Savoir-faire</b></p> <p>Anticiper et faire preuve d'initiative, Analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions, Synthétiser des informations de nature différentes, Etre capable de dégager des synergies, Faire preuve de réactivité, Posséder des qualités d'écoute, savoir rendre compte, Etre capable de travailler en équipe et en réseau, Savoir négocier et convaincre.</p>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>M. Thierry TOUZET, directeur départemental : 02.34.34.63.01</p> <p>M. Maxime CUENOT, directeur-adjoint : 02.34.34.63.03</p> <p>mail : ddt-directeur@cher.gouv.fr</p>	